

Conclusion de l'expertise

Après 70 années de service, l'ensemble de l'ouvrage se trouve dans un état structurel plutôt satisfaisant, tant du point de vue de la tenue « mécanique » de chacun de ses éléments que de sa stabilité générale aux sollicitations extérieures.

Cet état tient en grande partie au contexte particulièrement favorable de l'environnement dont il bénéficie vraisemblablement depuis l'origine, à savoir :

- ♦ une situation quasi « enterrée » coté mer, avec le maintien d'un fort engraissement du haut estran qui le protège de l'action de la houle et des vagues.
- ♦ une relative épargne de sollicitations parasites coté terre avec l'absence de constructions lourdes et proches de la crête telles que des bâtiments ou des routes.

Toutefois, il convient de garder présent à l'esprit que de par son mode de construction (perré sans fondation profonde) et son principe de fonctionnement (coque mince simplement raidie appuyée sur le sol) cet ouvrage présente deux points sensibles qui pourraient devenir des points faibles si la situation ci-dessus venait à évoluer sensiblement.

Le premier de ces points sensibles réside dans ses fondations dont les fouilles ont permis en les découvrant d'en souligner le caractère extrêmement fragile (faible butée, absence de chaînage entre panneaux,...) s'il advenait que les conditions d'équilibre actuel du niveau de l'estran venaient à être rompues (ex : fortes érosions successives, formation de souilles par la houle et les vagues,...).

Le second, qui est la contre partie de la souplesse de sa conception, concerne la vulnérabilité de la partie haute du voile de la paroi brise lame et chasse mer, vis à vis d'efforts parasites supplémentaires qu'elle serait susceptible d'encaisser consécutivement:

- ♦ à des surcroûts de charge de remblai accidentels.
- ♦ à des poussées hydrostatiques.
- ♦ à l'action de la mer.

Ces efforts, qui pour l'instant ne s'exercent pas, sont susceptibles d'être générés dans un avenir plus ou moins proches par :

- ♦ des phénomènes de franchissement lors de tempêtes consécutifs à l'élévation du niveau moyen de la mer (Par référence aux résultats récents de l'étude sur l'analyse régionale des conséquences du changement climatique : éléments du Groupement Indépendant d'experts intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (G.I.E.C)).
- ♦ une modification des conditions de déferlement de la houle qui s'en suivrait (sollicitation vraisemblablement plus forte et plus fréquente sur le haut du perré).
- ♦ une évolution sensible de l'instabilité du talus supérieur due aux conditions de drainage mal maîtrisées en voie de crête.
- ♦ un apport éolien et marin de matériau.